



NEWSLETTER HEBDO

Veillez à la croissance de votre activité



#62

UKRAINE : MESURES DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES DE PÊCHE ET DE CONCHYLICULTURE



Le ministère de l'Économie détaille [l'aide mise en place pour les pêcheurs et les conchyliculteurs](#) impactés par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. Cette aide, qui prend la forme d'une subvention directe, se calcule sur la base des achats de carburant pour les pêcheurs et sur la base des surcoûts des dépenses d'intrants pour les conchyliculteurs. Un arrêté du ministre chargé des pêches maritimes doit préciser prochainement les conditions de présentation, d'instruction et de certification des demandes ainsi que les conditions de versement des aides.

MESURES DE SOUTIEN AUX SOUS-TRAITANTS AUTOMOBILE

Le volet « automobile » du plan France 2030 a permis de soutenir la transformation du secteur à l'horizon 2030. Plusieurs dispositifs ont été élaborés pour accompagner les entreprises dans leur stratégie et soutenir leurs investissements, maintenir les emplois associés et anticiper l'évolution des besoins et compétences des salariés. Un [vademecum](#) recense l'ensemble de ces mesures de manière synthétique, pratique et opérationnelle afin de répondre aux besoins de chaque entreprise.



**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES AIDES LIÉES AU
PLAN DE RÉSILIENCE ?**

N'hésitez pas à nous contacter.

L'INVASION RUSSE MET À L'ÉPREUVE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DE L'UE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a créé de nouveaux défis en exerçant des pressions à la hausse sur les cours des matières premières. Des pressions qui entraînent des ruptures d'approvisionnement et accentuent l'incertitude, la guerre renforce les vents contraires auxquels la croissance devait déjà faire face. En conséquence, la Commission européenne a dû revoir les prévisions de croissance de l'UE à la baisse, et les prévisions d'inflation à la hausse. Désormais, elle mise sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 2,7 % en 2022 et de 2,3 % en 2023. Côté inflation, la Commission table sur une hausse des prix dans la zone euro de 6,1 % (6,8 % au sein de l'UE) en 2022 – avec un pic à 6,9 % au deuxième trimestre – et de 2,7 % (3,2 % au sein de l'UE) en 2023.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES DANS LE CADRE DES SANCTIONS EUROPÉENNES CONTRE LA RUSSIE

La Direction générale du Trésor publie six « Foires aux questions » sectorielles pour accompagner les opérateurs dans leur mise en œuvre des sanctions contre la Russie. Elles concernent les thématiques suivantes : questions transversales, immobilier, finance et secteur bancaire, exportation/importation, aviation, etc.

PRUD'HOMMES

LICENCIEMENTS

AVEZ-VOUS VU

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, LE TAUX DE CHÔMAGE EST QUASI STABLE À 7,3 %

Au premier trimestre 2022, le nombre de chômeurs au sens du BIT diminue de 18 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,2 millions de personnes. Le taux de chômage est ainsi quasi stable (-0,1 point) à 7,3 % de la population active en France, après avoir diminué de 0,6 point le trimestre précédent. Il s'agit de son plus bas niveau depuis début 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, pendant le premier confinement, selon une communication de l'Insee.

CETTE INFO?

Licenciement sans cause réelle et sérieuse : le barème « Macron » a été intégralement validé par la Cour de cassation lors de sa décision du 11 mai. Pour rappel, le « barème Macron » est un dispositif qui limite le montant des dommages et intérêts versés par l'employeur au salarié en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, dans le cadre d'un procès aux prud'hommes.



**À BIENTÔT
POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !**